

Club de l'Audace



Paris, 6 mai 2015

En partenariat avec SwissLife Banque Privée, BDO, l'IGS, le CGA Picpus et Thomas Legrain Conseil, le Club de l'Audace a accueilli Dominique Restino ce 6 mai dans les salons de SwissLife Banque Privée, place Vendôme à Paris. Cet invité d'honneur est notamment Président de l'Institut du Mentorat Entrepreneurial (IME) en France. Jean-René Tancrede

Il était accompagné de Yoann Hebert et Jacques Tordjman, deux entrepreneurs membres de l'IME Paris Île-de-France, mentoré pour le premier et mentor pour le deuxième. Dominique Restino a importé le concept du mentorat entrepreneurial après un voyage au Québec en l'adaptant aux enjeux économiques français.

Le concept est novateur : l'IME propose à un entrepreneur à la tête d'une entreprise à forte croissance, le mentoré, de bénéficier d'un accompagnement bienveillant et désintéressé de la part d'un autre entrepreneur chevronné ayant à son actif une réussite entrepreneuriale majeure, le mentor.

Dominique Restino est diplômé de l'Executive MBA d'HEC et a monté sa première entreprise à l'âge de 24 ans. Sogedis-Effectif, groupe d'agences de recrutement spécialisé compte plus de

100 salariés et 1200 personnes en mission lorsque son co-fondateur la revend vingt ans après sa création, en 2006. Le manque d'un mentor, une personne n'ayant pour objectif que le souhait de le voir réussir, lui donne l'envie de donner cette chance à d'autres. C'est ainsi que l'actuel Président de l'IME France et Président fondateur du Moovjee, a eu l'idée de s'inspirer du Mentorat d'affaires du Québec pour le développer en France.

En 2007, date de création du premier IME au sein de la CCI Paris Île-de-France, 97 % des PME ont moins de 20 salariés.

Elles peinent à grandir et le mentorat a alors pour objectif d'accélérer et sécuriser leur croissance. L'IME organise le partage d'expérience entre entrepreneurs faisant face à la problématique de l'hyper-croissance : le mentor est un dirigeant-proprétaire ou actionnaire significatif qui a à son

actif une réussite entrepreneuriale majeure, le mentoré est dirigeant propriétaire ou actionnaire majoritaire. L'entreprise de ce dernier est sélectionnée par un comité d'admission (élus et partenaires de l'IME) et doit employer au minimum dix salariés, réaliser un chiffre d'affaire d'au moins un million d'euros et exister depuis au moins trois ans, avec deux bilans d'activité.

La valeur ajoutée de ce programme réside dans ses valeurs : bienveillance, partage, écoute, humilité... Le mentor, bénévole, n'est ni coach ni consultant. Il aide simplement le mentoré à se poser les bonnes questions. Cet échange réciproque, libre et volontaire a lieu lors d'un rendez-vous mensuel.

De plus, pour éviter les conflits d'intérêt, le binôme ne travaille généralement pas dans le même secteur d'activité et le mentor ne peut pas rentrer dans le capital de l'entreprise qu'il a suivi



Martine Cazier, Laurent Courquin, Gaëlle Fortin, Sabine Lenaerts Gressier, Daniel Forestier, Dominique Restino, Thomas Legrain, Pascal Potel, Suzanne Rey

pendant deux ans après la fin du programme. Le mentoré partage avec son mentor des problématiques qu'il ne peut pas toujours confier à son entourage, ses associés, ses investisseurs... Les rencontres entre mentors et mentorés sont strictement confidentielles et l'IME vient uniquement apporter un cadre, s'assurer que des objectifs sont fixés, évaluer en continu la relation mentorale... Les entreprises qui ont pu bénéficier de ce programme ont vu leur chiffre d'affaires croître de 20 à 25 % par an. Fort de ce succès, IME France a vu le jour en 2011 afin de déployer le mentorat entrepreneurial à l'échelle nationale. Il existe aujourd'hui 7 IME.

Considérant que « la première ressource naturelle d'un pays, c'est sa jeunesse », Dominique Restino a également adapté le mentorat entrepreneurial aux jeunes entrepreneurs à la tête d'entreprises en cours de création ou récemment créées, en donnant naissance en 2009 au MoovJee, le Mouvement pour les Jeunes et Etudiants

Jacques Tordjman en bref

Jacques Tordjman est fondateur et ancien Président de GFI informatique. Entrepreneur à succès, il compte à son actif deux cent cinquante acquisitions. Au sein de l'IME, il a déjà accompagné six mentorés. L'un d'entre eux, Yoann Hebert, est Président fondateur de Netapsys, société d'ingénierie informatique. Créée en 2004, cette entreprise comptait quarante collaborateurs et réalisait trois millions de chiffre d'affaires lors de son entrée à l'IME en 2009. En 2015,

elle enregistre un chiffre d'affaires de trente millions d'euros et emploie quatre cents collaborateurs. Durant ce témoignage, les deux entrepreneurs ont partagé quelques souvenirs de leur relation mentorale, comme par exemple, les problématiques qu'ils ont pu aborder ensemble : la croissance organique et externe, le plan de développement, les statuts juridiques... Loin de plancher sur les aspects techniques, Jacques Tordjman a apporté à Yoann Hebert

les outils et le questionnement nécessaires pour mener à bien ces missions et lui permettre de multiplier par dix son chiffre d'affaires en moins de cinq ans. Bien que leur relation mentorale ait pris fin depuis, Yoann Hebert et Jacques Tordjman continuent toujours leurs échanges. Conquis par les bienfaits du mentorat entrepreneurial, Yoann Hebert partage aujourd'hui cette expérience avec de jeunes entrepreneurs en étant mentor au sein du MoovJee.

Entrepreneurs. Cette association démontre un potentiel de création de 1 200 000 emplois dans les cinq années à venir.

Ainsi, l'IME, et le mentorat entrepreneurial en général, favorise un accompagnement où

l'humain et le partage d'expérience sont au cœur du programme. Le but étant finalement de mettre l'expérience de la croissance au service de la croissance.

2015-283

Laurent Yanaëlle

Le « Journal Spécial des Sociétés » acquiert « Les Annonces de la Seine »

Jean-René Tancrede, a cédé le Journal « Les Annonces de la Seine » ainsi que « R. Tancrede SA » au Journal Spécial des Sociétés que préside Myriam de Montis.

Journal d'informations générales, judiciaires et techniques, « Les Annonces de la Seine » ont été créées en 1919 par René Tancrede, grand-père de Jean-René Tancrede, entré en 1980, qui a pris la direction de l'entreprise dès 1984, son père Roger l'ayant quitté en 1987. Le journal, connu et reconnu comme l'un des principaux supports de diffusion de l'actualité judiciaire et juridique, est également habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur les départements de Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

La cession porte également sur R. Tancrede SA, société spécialisée dans la gestion des formalités légales et démarches administratives pour le compte des entreprises. Jean-René Tancrede accompagne ce transfert et demeure rédacteur en chef, et Cyrille de Montis est Directeur de la rédaction.

Les Annonces de la Seine rejoignent ainsi la Société de Publications et de Publicité pour les Sociétés (SPPS) qui édite notamment le tri-hebdomadaire « Le Journal Spécial des Sociétés », titre d'informations juridiques également habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. L'objectif est de rassembler sous une même édition Le Journal Spécial des Sociétés et Les Annonces de la Seine, afin de mutualiser les moyens de production et de diffusion de ces deux supports. Acteur majeur et indépendant, détenu par les descendants du fondateur René Leseur, le Journal Spécial des Sociétés, a été créé en 1898. Ce journal familial est actuellement dirigé par la quatrième génération : Myriam de Montis



Myriam de Montis et Jean-René Tancrede.
Cadre à gauche : Jean-Claude Leseur, cadre à droite : René Leseur, fondateur du JSS

le préside et Cécile Leseur en est directrice générale.

Le Journal Spécial des Sociétés (JSS) a une activité dans trois domaines juridiques : un pôle presse composé de trois titres « Le Journal Spécial des Sociétés », le « Journal des Sociétés », revue mensuelle juridique créée en 2003, et désormais « Les Annonces de la Seine », un pôle formalités légales auprès des RCS, CFE dédié aux entreprises, et un pôle formations juridiques.

Ce regroupement de journaux animé d'une âme familiale prend tout son sens non seulement pour renforcer notre position d'acteur incontournable dans ces secteurs d'activités mais aussi pour démontrer que le savoir-faire, l'expertise, l'humain, ont toute leur place dans la presse spécialisée française.

Myriam de Montis
Directrice de Publication

2015-284